

DATE : 08/01/2021

REFERENCE : DGS-URGENT N°2021\_02

**TITRE : VACCINATION COVID-19 : REALISATION D'UN TEST DE FIABILITE DES FLUX LOGISTIQUES AVANT LE LANCEMENT DES LIVRAISONS**

## Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédiacre-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

## Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Madame, Monsieur,

### 1. Rappel du contexte

- L'approvisionnement des EHPAD / USLD en vaccins Covid est sur le point de débuter.
- Un certain nombre d'officines ont été sollicitées par les ARS et/ou les EHPAD / USLD pour réceptionner les vaccins Covid expédiés par Santé Publique France (SpF) en vue de leur livraison finale aux établissements destinataires.
- Les premières livraisons interviendront à compter du lundi 11 janvier pour certaines officines tests des régions Normandie, Grand-Est, PACA, Occitanie.
- L'ensemble des autres régions commenceront à être desservies **à compter du 18 janvier**.
- Chaque établissement et chaque officine a été averti de sa date de livraison en vaccins par leur ARS.
- Les équipements annexes (par exemple : aiguilles, seringues) seront livrés en amont des vaccins.

### 2. Objectif du présent test de fiabilité des flux

- Compte-tenu de l'importance de la campagne de vaccination et des caractéristiques du vaccin Pfizer, **de nombreux tests de fiabilité ont été réalisés sur les différents maillons de la chaîne logistique.**
- **Le présent test vise à valider l'appariement du couple officine / EHPAD, pour s'assurer que les officines qui seront livrées en vaccins sont bien en lien avec les EHPAD / USLD qu'elles sont supposées desservir.**

### 3. Nature du test : réalisation d'une commande « à zéro » entre le samedi 9 janvier et le lundi 11 janvier à 20h

- Ce test consiste à saisir sur le portail de télédéclaration une première commande « à zéro » (aucune quantité autre que 0) pour bien identifier les EHPAD et USLD que vous allez approvisionner en vaccins.
- **Il concerne toutes les officines impliquées dans la desserte d'au moins un EHPAD / USLD.**

- **Pour cela, il est demandé aux pharmacies concernées de bien vouloir se connecter au portail de télédéclaration des pharmacies** (<https://declarations-pharmacie.ars.sante.fr/>) entre le **samedi 9 janvier et le lundi 11 janvier à 20h.**
- Une fois sur le formulaire, vous pourrez sélectionner les EHPAD ou USLD qui vous concernent, les commandes en nombre de doses devant rester à 0 puisque cette information vous sera demandée plus tard en fonction du calendrier de livraison.
- Cette procédure est très simple et ne vous prendra que quelques minutes de votre temps. Elle vous permettra par ailleurs de vous familiariser avec l'outil de commande.
- Vous serez en effet invités ultérieurement, 5 jours avant le jour fixé pour la livraison de votre (vos) EHPAD / USLD, à saisir sur ce même portail les quantités réelles attendues par votre (vos) EHPAD / USLD.

**Pr. Jérôme Salomon**  
Directeur général de la santé

*Signé*

SEULE LA VERSION DIFFUSEE FAIT FOI